Conditions de souscription

Les conditions contractuelles suivantes s'appliquent:

1 Validité

1.1 Ce certificat est exclusivement valable à l'achat d'un nouvel appareil Miele - à l'exclusion des aspirateurs - chez un revendeur Miele certifié.

1.2 L'enregistrement du présent certificat doit avoir lieu dans la période de garantie du fabricant (2 ans) et est uniquement accepté sur présentation de la facture originale de l'appareil.

1.3 Le certificat est valable dès réception des frais d'enregistrement.

1.4 Le certificat ne s'applique pas à d'autres appareils. En cas de changement de propriétaire, la validité du certificat se poursuit uniquement en cas d'accord de Miele.

1.5 Les prestations sont exclusivement réalisées en Belgique ou au Luxembourg.

2 Prestations

2.1 Pendant la durée du contrat, Miele assume la totalité des frais de réparation.

2.2 Les prestations de services exclusives incluent entre autres:

- les conseils de notre service Intérêts Consommateur,
- le traitement privilégié et rapide de votre commande.

2.3 Si une réparation se révèle trop coûteuse ou impossible, Miele se réserve le droit, en lieu et place d'une réparation, de vous payer la valeur du jour correspondant à votre appareil ou de mettre à votre disposition un appareil similaire.

2.4 Dans le cadre d'une réparation, les pièces de rechange échangées deviennent la propriété de la société Miele.

3 Durée

3.1 A dater de l'achat de l'appareil, Miele vous octroie une garantie fabricant de deux ans. Le certificat commence immédiatement après cette garantie fabricant et est encore valable pendant 8 ans.
3.2Si Miele remplace l'appareil ou vous paie sa valeur du jour, ce certificat n'est plus valable

4 Exceptions

4.1 Sont uniquement pris en compte les frais de réparation liés aux prestations du service réparations Miele Belgique ou Miele Luxembourg, ou d'un service de réparation reconnu par Miele. Si en cas de visite d'un technicien, aucune erreur dans le cadre de ce certificat engageant la responsabilité de Miele n'est constatée, les frais de déplacement et une demi-heure de main-d'œuvre vous seront facturés selon les tarifs en vigueur.

4.2 Concernant les réparations pour lesquelles la panne de l'appareil a pour origine les points suivants, Miele ne prend aucun frais à sa charge:

- en cas de non-respect des instructions de sécurité du mode d'emploi,
- en cas d'erreur non imputable à Miele, d'utilisation erronée ou de manque d'entretien,
- en cas de mauvaise utilisation ou d'utilisation professionnelle,
- en cas de dégâts intentionnels ou de négligence de la part du propriétaire ou de tiers,
- en cas d'erreurs de montage et d'installation,
- en cas de réparations inadéquates effectuées par des services de réparation non-reconnus par Miele Belgique,
- en cas de force majeure, p. e. guerre, incendie, tremblement de terre, grève, …
- en cas de bris de vitre,
- en cas de dégâts extérieurs comme des éraflures ou des bosses,
- en cas d'utilisation d'accessoires et de pièces de rechange qui ne sont pas des pièces Miele originales,
- et en cas de dégâts aux accessoires.

5 Responsabilité

5.1 Les prescriptions légales en matière de garantie sont d'application.

6 Demandes de réparation

6.1 Veuillez contacter notre service réparations Miele ou un service réparations reconnu par Miele pour demander un conseil technique pour corriger une erreur et le cas échéant, fixer un rendez-vous qui vous convienne pour procéder aux réparations. Notre service clientèle est joignable du lundi au vendredi entre 08h et 20h - et le samedi entre 08h et 16h en Belgique - via le numéro service suivant : 02 451 16 16 (Belgique) et au Luxembourg du lundi au jeudi de 8.30h à 12.30h et de 13h à 17h, le vendredi se

termine à 16h, via le numéro 497 11 20.

6.2 En cas de réparation, vous êtes dans l'obligation de présenter le certificat établi pour l'appareil à réparer.

7 Traitement des données personnelles

7.1 Miele protège minutieusement vos données personnelles. Vos données sont utilisées pour les prestations que vous souhaitez et pour vous proposer un éventail de prestations attrayant. Il va de soi que vos coordonnées ne sont pas communiquées à des tiers.

8 Clauses finales

8.1 Les plaintes éventuelles doivent être signalées au fournisseur par écrit dans les 15 jours et n'autorisent pas le non paiement de la facture.

8.2 La validité de la convention n'est pas entamée par la nullité d'une des dispositions mentionnées ci-dessus.

N.V. Miele Belgique
Z.5 Mollem 480
BE-1730 Mollem